



décembre 2015



n° 18

Bulletin communal

Rédaction

Georges Moisset
Annick Marandel
Françoise Danger
Thierry Bichemin
Gilles Merle

Bulletin tiré à 180 exemplaires
imprimé par nos soins

Bonjour à toutes et à tous,

Notre dernier numéro ayant été édité en juillet, je vais vous rappeler les événements marquants de ce deuxième semestre.

La rentrée scolaire s'est faite avec le retour de congé de maternité de Mme Sandrine JEGOU qui a retrouvé son poste d'enseignante pour les CM1 et CM2.

Globalement cette rentrée s'est bien passée, la seule difficulté rencontrée a été de trouver une nouvelle accompagnatrice pour le bus, ce qui a été fait début novembre. J'en profite pour remercier Mare-Noëlle Lauduique qui a assuré l'intérim.

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreux vicusiens venus honorer les enfants de Wy-dit-Joli-Village morts pour la patrie.

Puis il y a eu cette journée du 13 novembre qui nous a tous bouleversés. Que dire de ces actes barbares qui n'ont pas la moindre justification sinon le désir de tuer le maximum de civils innocents. Face à cet état de fait, que devons-nous faire ? Ne changeons surtout pas notre mode de vie, nous n'allons pas leur donner raison. Gardons nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, ne tombons pas dans l'amalgame mais soyons également vigilants. L'état d'urgence dans lequel nous sommes actuellement implique une attitude citoyenne. Que chacun fasse l'effort de se sentir concerné, en signalant auprès de la gendarmerie tous les événements qui paraissent anormaux. C'est par notre implication que nous arriverons peut être à éviter de nouveaux drames.

Pour revenir à des sujets plus légers et plus festifs, nous avons maintenu la soirée Beaujolais nouveau qui a permis de resserrer les liens entre vicusiens et de se détendre après une semaine bien difficile.

Pour le Noël des enfants, cette année, nous avons décidé de faire un spectacle commun avec le village d'Arthies. Ce spectacle aura lieu le samedi 19 décembre à la salle des fêtes d'Arthies. Le Père Noël sera là comme chaque année, pour distribuer des cadeaux à tous les enfants de la commune. Venez nombreux.

Comme je vous l'avais mentionné dans le dernier numéro du bulletin municipal, la commune fait actuellement la démarche de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme. Nous aurons l'occasion au fur et à mesure de son évolution d'organiser des réunions d'information avec l'ensemble des administrés. Sachez toutefois, que d'ores et déjà, un cahier est à votre disposition à la mairie où vous pourrez noter toutes vos doléances dans le cadre de ce futur P.L.U.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 16 janvier 2016 à 18 h où j'aurai le plaisir de vous présenter en mon nom et au nom des membres du conseil municipal nos vœux pour la nouvelle année.

Vous trouverez dans les pages suivantes, des informations pratiques et des articles sur la vie de notre village.

Bonne lecture et à bientôt

Georges Moisset

Extrait des comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal

*Conseil du 22 juin 2015

1- Cartes de transport scolaire.

La carte de transport C.S.B. ou OPTILE est à 114€ pour l'année scolaire 2015-2016. Pour mémoire elle était à 111€ l'an dernier.

Pour la carte Optile, la commune décide de prendre à sa charge le montant de la carte scolaire bus lignes régulières pour les enfants domiciliés dans la commune.

Pour la carte IMAGINE'R, la commune prend à sa charge 114€(montant de la carte Optile) pour les collégiens et lycéens (- 18 ans) domiciliés dans la commune.

2- Secrétariat de mairie

L'année de stage de Mme Meunier Anne, secrétaire de mairie se termine le 10 août 2015. Le conseil municipal délibère et décide de créer un poste de titulaire et de nommer Mme Meunier comme titulaire à raison de 25 h par semaine à compter du 1er août 2015.

*Conseil du 9 septembre 2015

1- Tarifs de la garderie

Il a été décidé de revoir les tarifs de la garderie scolaire. Les nouveaux tarifs applicables à la rentrée 2015 sont les suivants :

matin : 2,50€ par enfant

soir : 4€ pour le premier enfant et 3,50€ pour le 2ème enfant

forfait journée : 5€ par enfant

2- Conformité assainissement

Il a été décidé d'instituer, en cas de vente de maison, l'obligation d'un certificat de conformité pour le tout à l'égout (assainissement collectif) à la charge du vendeur ; Celui-ci devra mandater l'entreprise EX'IM, pour réaliser le diagnostic, et dont le directeur gérant est M.Philippe Auger, Agence de Magny en Vexin tel : 01 34 46 25 75.

Etat civil

Naissance



Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau vicusien
Loucas BEAUVISAGE
né le 21 septembre
Tous nos vœux de bonne santé au bébé
et félicitations à ses parents !

Avis de décès

Nous sommes au regret de vous annoncer le décès de Mme Petitjean résidant à Wy depuis de nombreuses années. Nous présentons à son mari et ses enfants nos plus sincères condoléances.



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !**
Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

L'agent recenseur recruté par la mairie, **Mme Anne MEUNIER, secrétaire de la mairie de Wy dit joli village**, se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.

Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ^[SEP]ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données ^[SEP]Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) ^[SEP]sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Le Plan Local d'Urbanisme : P.L.U.

Pourquoi sommes-nous dans la démarche de la mise en place d'un P.L.U. ?

Nous sommes actuellement en P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) qui date de 1997, or, l'administration nous oblige à avoir un P.L.U. avant le 31 décembre 2017, faute de quoi le P.O.S. actuellement en vigueur sera nul et les décisions concernant l'urbanisation de la commune seront prises par l'état sans contrôle de la commune.

Afin de conserver la maîtrise des nouvelles constructions et des zones constructibles, nous n'avons pas d'autre choix que la mise en place de ce Plan Local d'Urbanisme.

Pour réduire un peu les coûts, nous avons décidé de faire une commande groupée avec les autres communes de la communauté de communes qui n'avaient pas de P.L.U. et qui devaient effectuer la même démarche.

Ainsi, nous sommes 10 communes (Ambleville, Amenucourt, Charmont, Chaussy, Chérence, Genainville, La Roche Guyon, Montreuil sur Epte, Villers en Arthies et Wy-dit-Joli-Village), à nous être réunies pour choisir le bureau d'études qui va nous accompagner dans l'élaboration de ce P.L.U. Après appel d'offres, le cabinet retenu est le cabinet DIVERSCITES. Ce cabinet a de nombreuses expériences, il nous a semblé avoir une méthodologie claire dans l'organisation des réunions qu'il proposera tout au long de la construction de ce Plan.

Au cours des premières réunions, nous avons donné notre vision du territoire et des enjeux qui nous semblaient importants tels que :

- La protection du patrimoine bâti et naturel,
- L'amélioration du cadre de vie et la préservation des paysages, des haies,
- Le maintien des continuités écologiques et du caractère rural de notre village,
- La préservation du patrimoine remarquable et des abords (église, fontaine St Romain, Château de Hazeville, ancienne gare, lavoirs etc...)
- La prise en compte des difficultés de stationnement,
- La prévision d'infrastructures pour le ruissellement des eaux

Cette liste n'est pas exhaustive, nous travaillerons en étroite collaboration avec le Cabinet pour donner nos attentes. Vous aurez, en tant qu'administrés, la possibilité de faire connaître vos suggestions grâce à un cahier mis à votre disposition à la mairie. Par ailleurs, des réunions publiques seront également organisées pour que chacun puisse s'exprimer.

Nous ne manquerons pas de communiquer avec vous au fur et à mesure de l'avancement de l'élaboration de ce plan, qui est prévu sur une durée de 18 à 24 mois.

Ça s'est passé à Wy....

La rentrée des classes dans le RPI

117 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles du RPI au mois de septembre : 44 à Cléry en maternelle, 46 à Arthies pour le cycle 2 et 26 à Wy pour le cycle 3. Après l'année des contes, en 2014, cette année verra fleurir de nombreux projets sur la biodiversité : plantations, classification des animaux, hôtel à insectes, aménagement d'un coin nature, herbiers...

Dans le cadre des NAP (nouvelles activités périscolaires), les enfants bénéficient après l'école, de nombreuses activités variées encadrées par des animateurs : magie, expression corporelle, ateliers de découverte, jeux de coopération, découverte du hockey, théâtre, ludothèque, customisation d'objets ainsi que des ateliers de travaux manuels pour les plus jeunes à Cléry.



Cérémonie du 11 novembre

Après lecture du discours du secrétaire d'Etat aux armées, une minute de silence a été observée. Puis toutes les personnes présentes se sont rendues au cimetière afin de déposer un bouquet sur la tombe des hommes de Wy dit Joli Village morts pour la France. Le cortège s'est rendu ensuite à la salle des Fêtes pour partager le verre de l'amitié.

C'est avec une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Paris qu'a débuté la soirée Beaujolais.

Après cet hommage, la soirée s'est poursuivie sous le signe de la convivialité. La cinquantaine de personnes présentes a pu goûter le nouveau cru du Beaujolais offert par monsieur le Maire et partager quelques spécialités salées ou sucrées que chacun avait pu apporter.



Association « ça manque pas d'air »

6ème BOL D'AIR

Samedi 19 septembre

Comme chaque année, le 19 septembre, l'association "ça manque pas d'air" a réalisé son 6ème Bol d'Air, rallye promenade de vieilles voitures à partir de notre village. Cette association regroupe des insuffisants respiratoires et leur entourage dans l'objectif d'organiser des manifestations permettant de rompre l'isolement et de faire savoir que malgré le handicap beaucoup d'activités sont encore possibles.

Ce rassemblement a réuni une trentaine de voitures anciennes et une quinzaine de motos. Cette année, la journée a débuté par la visite du musée de l'outil. Nous remercions l'équipe du musée pour son chaleureux accueil et sa disponibilité. Les consignes et directives se sont échangées après un café dans la cour du musée. Le cortège partit, encadré par les motards pour sillonner les routes du Mantois. Après plusieurs haltes qui permettent aux passagers de changer de véhicule, voitures et motos de prestige, nous avons partagé notre pique-nique à la base de loisirs de Mousseaux où la vue sur la Seine en a ravivé plus d'un.

L'après midi, la promenade s'est poursuivie le long de la Seine et a mené nos pas jusqu'au château de Bizy. Puis retour vers Wy par les petites routes du Vexin. Le temps était clément et a permis à chacun, automobilistes comme motards, de profiter du paysage accidenté et de ses panoramas. La journée s'est achevée sous la grange de Monsieur et Madame Houard où nous avons partagé un apéritif dînatoire. Toute l'association remercie vivement nos hôtes pour leur hospitalité.



APERITIF EN FETE

TRUFFES DE FOIE GRAS

Couper un bloc de foie gras de canard de 200g en cubes. Les réfrigérer.

Mixer 30g de pistaches vertes. Mixer aussi 60g de mélange de graines pour salade, en poivrer la moitié, mélanger le reste avec plusieurs pincées de paprika. Etaler les enrobages sur 3 assiettes et 2 cuillères à soupe de graines de pavot sur une autre.

Mélanger 2 cuillères à soupe de miel de romarin avec 1 cuillère à café de vinaigre de cidre. Y rouler les cubes de foie gras avant de les enrober d'un des mélanges.

Les réserver au moins 2h au frais avant de les déguster.



SAINT-JACQUES EN COLLERETTES



Tailler une grosse carotte en lanières au couteau éplucheur. Les ébouillanter une minute à l'eau salée.

Egoutter les lanières. Les enrouler autour de 12 noix de saint-jacques. Fixer avec un pique.

Ebouillanter pendant 2mn, 50g de petits pois surgelés. Les mixer aussitôt avec 10g de beurre doux et une cuillère à café de wasabi.

Poêler les Saint-Jacques une minute par face, dans une cuillère à soupe d'huile d'olive.

Décorer d'une pointe de purée de petits pois et d'un plumet d'aneth.

CREVETTES PANÉES AU SESAME SUR MAYONNAISE

6 grosses crevettes crues- $\frac{1}{2}$ citron vert- 6 cuil à soupe de mayonnaise- 2 cuil à soupe de graines de sésame- 1 cuil à soupe de pastis- huile d'olive- 3 gouttes de tabasco- 1 pincée de piment d'Espelette- 1 pincée de curry- 1 brin de coriandre.

Mélanger le curry et le piment avec la mayonnaise dans un bol. La verser dans 6 cuillères.

Décortiquer les crevettes, sans enlever l'éventail de la queue. Les faire mariner 10 mn avec le jus du citron, le tabasco, et un filet d'huile d'olive.

Rouler les crevettes dans le sésame. Les faire colorer à la poêle dans un filet d'huile d'olive une minute sur chaque face sur feu vif.

Verser le pastis dans la poêle et flamber les crevettes. Les ajouter sur la mayonnaise et décorer d'une feuille de coriandre.



TARTARES DE DORADE A LA CREOLE



4 filets de dorade- 10cl d'huile d'olive- 1 gousse de vanille- 1 citron vert- 2 cuil à soupe de vinaigre de riz- quelques feuilles de coriandre- sel poivre.

Tailler les filets de dorade crus en très petits dés. Les placer dans un saladier.
Fendre la gousse de vanille en deux, gratter les graines puis les mélanger avec l'huile d'olive.
Verser l'huile vanillée, le jus de citron et le vinaigre de riz sur le poisson cru. Saler, poivrer et laisser mariner 30mn au frais.
Répartir le tartare dans des verres et décorer de feuilles de coriandre.

.... et très bientôt



La fête de Noël pour les enfants de la commune se déroulera à la salle des fêtes d'Arthies à 15 h

Samedi 19 décembre

Après un spectacle et un goûter partagés avec les enfants d'Arthies, le Père Noël distribuera un cadeau à tous les enfants de la naissance à l'âge du CM2.



La cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu à la salle des fêtes de Wy

samedi 16 janvier à 18 h

On y partagera la traditionnelle galette des rois.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Secrétaire de mairie :

Mme Anne MEUNIER

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

mercredi et vendredi de 13 h 30 à 18 h 30

Pour d'autres horaires, veuillez prendre rendez-vous.

téléphone : 01 34 67 41 72

fax : 01 34 67 48 00

mairie.wy-dit-joli-village@wanadoo.fr

Déchetterie de Magny en Vexin

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h					9h-12h	9h-13h
Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h	

Ouverture les jours fériés sauf le 25 décembre et le 1er janvier.



Rappel : l'usage des tronçonneuses, tondeuses et autres engins bruyants est réglementé.

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12 h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés :

de 10h à 12h et de 16 h à 19 h

PASSAGE des ENCOMBRANTS en 2016

lundi 18 janvier
vendredi 8 avril
mardi 20 septembre



Déchets refusés lors des collectes d'encombrants

- * objets dont le poids excède 50 kg.
- * objets dont les mesures dépassent 1,75m x 1,50m x 0,50 m
- * gravats
- * déchets d'équipements électriques et électroniques DEEE
- * produits explosifs (ex:bouteille de gaz)
- * produits toxiques (batteries, piles, peinture, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitement agricole, fûts avec produits inconnus...)
- * déchets verts et souches
- * objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)

Les déchets doivent être sortis la veille au soir dans la limite de 1m3 par foyer.

Info : Si vous faites des travaux, un « grand ménage » par le vide, si vous voulez vous débarrasser de tout ce qui encombre garage ou grenier, ou d'un gros tas de déchets verts, sachez que vous pouvez louer une benne.
Renseignements en mairie.

Le service de dératisation est passé dans le village mercredi 18 novembre. Si vous étiez absent ou si vous avez besoin de produit pour lutter contre l'invasion des rongeurs, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès de Laurent Bossu.



Depuis l'installation des nouvelles boîtes à lettres, il est très difficile (si on n'est pas le facteur) de trouver la bonne boîte quand on a du courrier personnel à distribuer (message pour les enfants pour Noël, courrier de la mairie, ...)
Merci de bien vouloir noter lisiblement votre nom sur l'étiquette prévue à cet effet.



Par la Communauté de Communes, par l'administration, nous recevons des informations qui pourraient vous intéresser (concerts, sorties, plans canicule...). Nous pourrions plus aisément vous les transmettre si nous disposons de votre adresse mail. Celle-ci ne serait utilisée qu'à des fins d'information et les envois se feraient en copie cachée afin de respecter votre confidentialité.

Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer un message à l'adresse suivante : mairie.wy-dit-joli-village@wanadoo.fr

(Sur simple demande de votre part, nous nous engageons à retirer et ne pas conserver votre adresse.)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie.



Vous avez été diplômé durant cette année 2015, faites-vous connaître à la mairie.
La commune souhaite récompenser les diplômés 2015 qui seront présents lors de la cérémonie des vœux le samedi 16 janvier 2016.



Le maire et les rédacteurs du bulletin vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.